

Question supplémentaire de la commission au promoteur

(3 juin 2009)

La semaine dernière, il a été fait mention du fait que la cession possible à la Ville de Montréal d'une partie du site de l'ancien Séminaire avait été évoquée au cours des discussions qui ont précédé la présentation du dossier à l'étude. Dans la version écrite de son mémoire (doc. 8.14), M. Pierre Pomerleau affirmait que la Ville de Montréal « aurait refusé de prendre possession de portions du site que lui offrait CATO pour la modique somme de 1\$ » (page 8).

Le promoteur pourrait-il confirmer cette information? Le cas échéant, pourrait-il donner plus de détails sur cette proposition? Plus largement, dans le cadre des discussions qui ont précédé la présentation du projet de transformation du site de l'ancien Séminaire, la commission aimerait savoir s'il a été examiné ou évoqué, entre le promoteur et la Ville, un scénario qui aurait pu comporter une session partielle du terrain à celle-ci. Si tel a été le cas, la commission aimerait en connaître les modalités.